



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E198664

VALABLE JUSQU'AU 27/02/2027

ÉDITÉ LE

02/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2022

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2026
50 000

Raison sociale : JULES CUNIN VITTEL

85 RUE DE NOFFRIEZ
88800 VITTEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ÉPINAL 4322BA

Siret : 922 043 864 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4755557

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AT725884

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AT725884

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/02/2026

Téléphone : 03 29 09 52 86

Portable : 06 32 70 42 31

Fax :

Site Internet : <http://www.julescuninvittel.fr/>

E-mail : julescunin.vittel@julescunin.fr

Responsabilité légale :
CUNIN JULES PRÉSIDENT / VALUGAS PEREIRA MARIA DE FATIMA DIRECTRICE
GENERALE

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/01/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	11/03/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	22/06/2023
o Chaudière bois	11/03/2025
o Poêle ou insert bois	11/03/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	11/03/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/03/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	22/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.